

**la carte blanche****Francois Dessart** Doctorant en sciences économiques et de gestion à l'Université de Namur (l'auteur s'exprime à titre strictement personnel)

# Recruter le personnel enseignant en toute neutralité

**Un doctorant adresse une lettre ouverte à Jean-Claude Marcourt, ministre de l'Enseignement supérieur. Il plaide une dépolitisation de l'enseignement au profit d'une gestion neutre au service des étudiants et pour le décloisonnement des réseaux.**

Dans le cadre d'une candidature à un poste de maître-assistant au sein d'une haute école du réseau officiel, j'ai reçu récemment du service compétent une fiche de renseignements à compléter dans le but « *d'examiner (ma) demande d'emploi avec tout l'intérêt qu'elle mérite* ». Outre des informations déjà requises dans l'appel à candidatures publié au *Moniteur* belge, ladite fiche demande des renseignements pour le moins étonnants, dont la question : « cours philosophique suivi durant les études secondaires : religion – morale ? ».

Ce critère de l'orientation philosophique pour le recrutement du personnel enseignant pose trois questions fondamentales. En premier lieu, inclure un tel critère de sélection du personnel enseignant constitue une discrimination flagrante basée sur les convictions religieuses ou philosophiques, en conflit avec les principes d'égalité des chances. S'il est bien connu que, sur le fond, les institutions éducatives s'attachent à recruter des enseignants issus de leur propre réseau en s'informant insidieusement de l'école secondaire des candidats, il n'en reste pas moins que le procédé, ici, est direct, sans ambages et décomplexé.

En deuxième lieu, et plus inquiétant, cette discrimination pose la question de la qualité de l'enseignement supérieur. En quoi l'orientation philosophique détermine-t-elle la valeur d'un candidat à un poste de maître-assistant – ici, en sciences économiques – au sein d'une haute école ? En quoi le fait d'avoir suivi des cours de religion ou de morale dans le secondaire influence-t-il le niveau de qualification d'un enseignant ? Je suis passé par les deux réseaux d'enseignement au cours de mes études secondaires et supérieures et je ne suis sympathisant d'aucun parti politique. Mais ces questions transcendent une quelconque appartenance philosophique ou politique, puisqu'il en va de la qualité de l'enseignement supérieur. Alors que la Dé-

claration de politique communautaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles prévoit parmi ses objectifs d'offrir un enseignement d'excellence, et alors que l'Aeqes – organe d'évaluation de la qualité de l'enseignement – plaide pour une ouverture du recrutement du personnel enseignant, ne serait-il pas judicieux de baser la sélection des enseignants uniquement sur des critères tels que l'excellence académique, l'expérience pédagogique, voire la recherche scientifique ? Il en va de la qualité de la formation donnée aux étudiants et de l'avenir social et économique de notre Fédération.

Troisièmement, la prise en considération de l'orientation philosophique dans la sélection du personnel enseignant illustre tristement le clivage de l'ensei-

gnement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Un enseignement basé sur des réseaux indépendants et imperméables renforce les inégalités inhérentes au milieu social, tant dans l'obligatoire que dans le supérieur. Des associations telles que CGé plaident pour une simplification des réseaux confessionnels et aconfessionnels afin de garantir une réelle égalité de l'enseignement pour tous. En sélectionnant les enseignants en partie sur base du réseau dans lequel ils ont étudié, on n'œuvre pas à un enseignement supérieur de qualité pour les citoyens de demain. Pire, on entretient un conflit stérile entre réseaux et un clivage social dont personne ne peut revendiquer aucun bénéfice, à l'exception de quelques-uns qui profitent de cette division.

Au regard des défis sociaux et économiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles, j'en appelle donc à une vision d'avenir pour l'enseignement supérieur, centrée sur la qualité de l'enseignement. Cette vision passe par une sélection objective et impartiale du personnel enseignant, par exemple sur base de concours ou de grilles d'évaluation des candidats, à l'image de ce qui se fait dans d'autres pays d'Europe. Conséquence directe, cette vision implique à terme une dépolitisation de l'enseignement au profit d'une gestion neutre au service des étudiants. Enfin, cette vision d'avenir suppose un décloisonnement des réseaux d'enseignement et la fin de cette aberration de notre système éducatif, pour le bénéfice de chacun. ■